

Séance du 15 Avril 2022

Date de la convocation

11 avril 2022

Date d'affichage

11 avril 2022

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi quinze avril, à 09 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 11 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GREGORI, Maire.

Présents : M^{mes} et M^{rs}

Patrick GREGORI, Maire,

Laurence LEPROUST, André BESNIER, Françoise NION, Guy VOLLET, adjoints,

Philippe RAGOT, Brigitte LAURENT, Maryse CHALOIS, Elisabeth CHARTIER, Stanislas LEPIC, Billy PASQUIER, Sophie GOHON, Agnès JANDOT, Christine JUY (jusqu'à 11 heures 50) et Françoise MANIERE.

Absents ayant donné procuration : M^r Joël VOISIN (pouvoir à M^{me} Laurence LEPROUST), M^r Patrick COLELLA (pouvoir à M^r André BESNIER), et M^r Frédéric NAUDON (pouvoir à M^{me} Agnès JANDOT).

Absentes : M^{me} Laura BUAILLON et M^{me} Christine JUY (à partir de 11 heures 50).

M^{me} Sophie GOHON a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil approuve le compte rendu de la réunion du 11 février 2022 et les membres présents signent le registre des délibérations.

M^r le Maire remercie M^r Marc LE MOIGNE, Conseiller aux Décideurs Locaux, pour sa présence.

COMPTES ADMINISTRATIFS et COMPTES de GESTION du Comptable – année 2021

- BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- DISTRIBUTEUR A CARBURANTS
- ASSAINISSEMENT
- LOTISSEMENT
- REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

En préambule, M^r. le Maire rappelle que la séparation de l'ordonnateur et du comptable entraîne la tenue de comptes séparés :

- l'ordonnateur mandate les dépenses et émet les titres relatifs aux recettes ;
- le comptable tient la comptabilité en partie double du plan comptable général.

Les comptes du trésorier sont systématiquement confrontés et "pointés" avec les comptes de l'ordonnateur, constatés au Compte Administratif.

M^r. Marc LE MOIGNE, Conseiller aux Décideurs Locaux, présente aux membres présents les différents comptes administratifs et les comptes de gestion qui sont en tous points identiques.

M^r. le Maire précise que le rapprochement opéré, pour l'exercice 2021, entre les comptes administratifs et les comptes de gestion du comptable est en parfaite concordance et qu'il est ainsi possible que le Conseil Municipal se prononce sur l'approbation des comptes du comptable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- à la majorité adopte les différents comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 (Budget principal – Assainissement – Lotissement – Distributeur à carburants – Redynamisation du Centre Bourg) par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

M^{me} Laurence LEPROUST, 1^{ère} adjointe, prend alors la présidence et demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur les différents comptes administratifs 2021.

Le Conseil Municipal (hors la présence de M^r. GREGORI, Maire) :

- à la majorité adopte les différents Comptes Administratifs 2021 tels que résumés ci-après (Budget principal - Assainissement – Lotissement- Distributeur à carburants - Redynamisation du Centre Bourg) ,

BUDGET PRINCIPAL -

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté Opérations de l'année	980 182.56 €	1 471 519.85 € 1 298 865.47 €
Total	980 182.56 €	2 770 385.32 €
Résultat de clôture 2021 pour la section		1 790 202.76 €
Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté Opérations de l'année	6 422.13 € 412 335.10 €	204 738.74 €
Total	418 757.23 €	204 738.74 €
Résultat de clôture 2021 pour la section	214 018.49 €	
RAR 2021	191 598.00 €	132 851.00 €
Résultat définitif 2021 pour la section	272 765.49 €	

Résultat global de clôture budget principal :

	Déficit	Excédent
Section de fonctionnement		1 790 202.76 €
Section investissement	214 018.49 €	
Résultat global de clôture		1 576 184.27 €
RAR 2021	191 598.00 €	132 851.00 €
Résultat global de clôture 2021 définitif		1 517 437.27 €

Pour : 16
Contre :
Abstentions : 01

DISTRIBUTEUR A CARBURANTS -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté Opérations de l'année	18 374.25 € 317 624.08 €	384 533.65 €	1 614.00 €	6 057.82 € 8 281.00 €
Total	335 998.33 €	384 533.65 €	1 614.00 €	14 338.82 €
Résultat de clôture 2021 pour la section		48 535.32 €		14 338.82 €
Résultat global de clôture + 61 260.14 €				
RAR 2021			240.00 €	
Résultat global de clôture 2021 définitif				61 020.14 €

Pour : 16
Contre :
Abstentions : 01

ASSAINISSEMENT -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté Opérations de l'année	36 550.02 € 36 550.02 €	52 591.10 € 62 941.08 €	127 820.39 €	13 653.65 € 95 343.94 €
Total	36 550.02 €	115 082.18 €	127 820.39 €	108 997.59 €
Résultat de clôture 2021 pour la section		78 982.16 €	18 822.80 €	
Résultat global de clôture 60 159.36 €.				
RAR 2021		23 869.00 €		59 829.00 €
Résultat global de clôture 2021 définitif				96 119.36 €

Pour : 16
Contre :
Abstentions : 01

LOTISSEMENT LA CHENAIE 3 -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté			21 271.60 €	
Opérations de l'année	297 348.57 €	297 348.57 €	323 929.57 €	345 201.41 €
Total	297 348.57 €	297 348.57 €	345 201.17 €	345 201.41 €
Résultat de clôture 2021 pour la section	0 €	0 €		0.24 €
Résultat global de clôture définitif				

Pour : 16

Contre :

Abstentions : 01

REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté				
Opérations de l'année	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
Total	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
Résultat de clôture 2021 pour la section	1 000.00 €			1 000 000.00 €
Résultat global de clôture 999 000.00 €				
RAR 2021			194 100.00 €	
Résultat global de clôture 2021 définitif				804 900.00 €

Pour : 16

Contre :

Abstentions : 01

Le Conseil Municipal DÉCIDE à la majorité (17 pour et 1 abstention) d'approuver, tels que présentés et résumés ci-après, les affectations des résultats constatés au 31.12.2021 aux Comptes Administratif 2021 :

Budget Principal -

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	- 214 018.49 €	+ 272 765.49 €	(D) - 214 018.49 € (001)
Fonctionnement	+ 1 790 202.76 €		(R) + 1 517 437.27€ (002)
TOTAL	+ 1 576 184.27€		

Budget ASSAINISSEMENT

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	-18 822.80 €		(D) - 18 822.80€ (001)
Fonctionnement	+ 78 982.16€		(R) + 78 982.16€ (002)
TOTAL	+ 60 159.36 €		

Budget LOTISSEMENT

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	+ 0.24 €		(R) +0.24 € (001)
Fonctionnement	0 €		0 €
TOTAL	+ 0.24 €		

Budget DISTRIBUTEUR A CARBURANTS

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	+12 724.82 €		(R) + 12 724.82 € (001)
Fonctionnement	+ 48 535.32 €		(R) + 48 535.32 € (002)
TOTAL	+ 61 260.14 €		

Budget REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	+ 1 000 000.00 €		(R) + 1 000 000.00 € (001)
Fonctionnement	-1 000.00 €		(D) - 1 000.00 € (002)
TOTAL	+ 999 000.00 €		

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER -

La Commune ayant adopté le référentiel budgétaire et comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2022, cette démarche nécessite de modifier la conduite et la documentation de certaines procédures internes.
Le Règlement Budgétaire et Financier a pour premier objectif de rappeler au sein d'un document unique les règles comptables, financières qui s'imposent au quotidien dans la préparation des actes administratifs.
Le Conseil décide d'adopter le Règlement Budgétaire et Financier.

Majorité pour cette proposition.

Pour : 17
Contre :
Abstentions : 01

MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT -

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Majorité pour cette proposition.

Pour : 17
Contre :
Abstentions : 01

AVANCE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET RATTACHE DISTRIBUTEUR DE CARBURANT -

Afin de permettre de combler le décalage de trésorerie entre la livraison et la vente de carburants, M^r le Maire propose au Conseil de prévoir la possibilité de verser une avance de trésorerie dont le plafond est de 40 000 € du budget principal au budget Distributeur de carburant, étant précisé que le remboursement de cette avance au budget principal sera effectif dès que les ventes offrent une trésorerie suffisante.

Majorité pour cette proposition.

Pour : 17
Contre :
Abstentions : 01

PRIX DE VENTE DU M² DE TERRAIN – LOTISSEMENT "LA CHENAIE 3" - ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION -

Afin d'aligner le coût de revient au coût de vente, le Conseil décide :

- d'arrêter le prix de vente à **18,90 € HT**, étant précisé qu'à ce prix, en sus de la TVA au taux légal, s'ajouteront notamment les taxes ainsi que les frais et droits annexes tels que frais de notaire, d'enregistrement, de droits de mutation,
- et de verser une subvention du budget principal au budget annexe Lotissement La Chênaie 3 d'un montant de 20 668.68 €, afin d'ajuster le stock comptable, qui retrace la valeur des surfaces commercialisables au coût de revient.

Majorité pour cette proposition.

Pour : 17
Contre :
Abstentions : 01

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS –

Le Conseil vote le montant des subventions suivantes aux différentes associations ainsi qu'il suit :

Fitness	1 000 €	Gym volontaire	1 100 €
Football	2 200 €	Tarot	350 €
APE (école publique)	2 000 €	Comité de jumelage	100 €
ACPG/CATM	1 000 €	Ceton Patrimoine	1 500 €
Club retraités	1 000 €	Pêche	1 500 €
ADMR Le Theil sur Huisne	550 €	UNA AMAELLES	100 €
Festi'Perche	2 500 €	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ceton	1 800 €
Association Sportive Collège du Theil sur Huisne	650 €		

Pour : 17
Contre : 01
Abstentions :

VOTE DES TAUX-

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil décide de ne pas augmenter les taux communaux votés en 2021 qui sont fixés comme suit :

	Taux votés
Taxe foncière (bâti)	40,02 %
Taxe foncière (non bâti)	29,98 %

Pour : 17
Contre :
Abstentions : 01

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2022 -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 847 930.27 €	2 847 930.27 €
Section d'investissement	1 533 137.25 €	1 533 137.25 €
TOTAL	4 381 067.52 €	4 381 067.52 €

Majorité pour ce budget.

Pour : 17
Contre : 01
Abstentions :

Départ de Mme Christine JUY -

BUDGET PRIMITIF REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG 2022-

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif en équilibre pour le fonctionnement et en suréquilibre pour l'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	7 338.00 €	7 338.00 €
Section d'investissement	908 419.00 €	1 000 000.00 €
TOTAL	915 757.00 €	1 007 338.00 €

Unanimité pour ce budget.

Pour : 17
Contre :
Abstentions

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022-

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	130 019.16 €	130 019.16 €
Section d'investissement	177 281.00 €	177 281.00 €
TOTAL	307 300.16 €	307 300.16 €

Unanimité pour ce budget.

Pour : 17
Contre :
Abstentions

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT LA CHENAIE 3 / 2022 -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif en suréquilibre pour le fonctionnement et en équilibre pour l'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	304 072.69 €	309 867.69 €
Section d'investissement	299 885.41 €	299 885.41 €
TOTAL	603 958.10 €	609 753.10 €

Unanimité pour ce budget.

Pour : 17
Contre :
Abstentions :

BUDGET PRIMITIF DISTRIBUTEUR A CARBURANTS 2022-

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif en équilibre pour le fonctionnement et en suréquilibre pour l'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	473 149.32 €	473 149.32 €
Section d'investissement	11 854.00 €	23 483.82 €
TOTAL	485 003.32 €	496 633.14 €

Unanimité pour ce budget.

Pour : 17
Contre :
Abstentions

QUESTIONS DIVERSES -

⇒ Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15.